

## Sellal en visite d'inspection à Bordj Badji Mokhtar

Une visite de travail et d'inspection dans la daïra frontalière de Bordj Badji Mokhtar (800 Km au sud d'Adrar) a été entamée, lundi après-midi, par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, dans la cadre de la mise en œuvre du programme du Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika.

Le Premier ministre a amorcé cette visite, d'une journée, par l'inauguration d'une centrale électrique de 13,7 mégawatts, implantée à la sortie de la ville.

Cette installation énergétique, réalisée en plusieurs étapes depuis 2006 et ayant nécessité un investissement de 5,68 milliards DA, bénéficiera, en 2015, d'une opération d'extension qui portera sur une capacité additionnelle de six (6) mégawatts, selon les explications fournies par les responsables locaux du secteur.

Une ligne électrique alimentant la commune de Timiaouine (Adrar) sur 155 km, réalisée à partir de cette centrale, pour

un coût de 720 millions DA, a été également mise en service par le Premier ministre.

A cette occasion, M. Sellal, qui a écouté un exposé sur les perspectives de développement de l'énergie solaire, a mis l'accent sur la nécessité d'améliorer la distribution de l'énergie électrique dans la région.

Le Premier ministre poursuivra sa visite par l'inauguration d'une salle omnisports et l'inspection du chantier d'une piscine de proximité, avant de visiter le chantier d'un hôpital de 60 lits et un autre d'habitat portant sur 360 logements de type public locatif.

M. Sellal, qui est accompagné d'une importante délégation ministérielle, clôturera sa visite de travail et d'inspection dans la daïra de Bordj Badji Mokhtar par une rencontre avec les élus et cadres locaux.

---

## Des collectivités locales engagées pour le développement durable et l'efficacité énergétique

Dans le cadre du projet CES-MED, les APC de Boumerdès, Batna et Sidi-Bel-Abbès se sont engagées dans la réalisation de "Plan d'action en faveur des énergies durables" (PAED) avec le soutien méthodologique et technique de l'UE et du "Centre commun de recherche" d'Ispra.

Le 30 septembre 2014 s'est tenu à Alger le second comité de pilotage national du projet CES-MED "Promouvoir le développement des énergies renouvelables dans les villes méditerranéennes".

Il a réuni autour de M. Bouzeriba (Directeur général de l'APRUE), de M. Schmidt (représentant de la Délégation de l'Union européenne en Algérie) et de Mme Bendimerad-Zouaoui (Ministère de l'Energie tutelle de l'APRUE) les trois villes pilotes du projet en Algérie et l'équipe CES-MED : Boumerdès, Sidi Bel Abbès et Batna.

Ce comité de pilotage national a été l'occasion, outre de valider les actions de formation et de sensibilisation engagées au semestre précédent, de présenter aux participants les résultats des études commanditées par le projet et menées par M. Boughdaoui (Professeur à l'Université de Blida) sur les possibilités de financements nationaux et internationaux des actions d'efficacité énergétique et de développement durable en Algérie ainsi que du cadre législatif et réglementaire national. Le guide méthodologique pour la réalisation des "Plans d'action en faveur du développement des énergies durables" (PAED) a également été présenté et communiqué aux participants.

Le programme d'action pour le prochain semestre a été également discuté et en particulier le déploiement des consultants auprès des trois APC pour la préparation des PAED. Cette action se déroulera sur 11 mois à compter du mois d'octobre.

Le comité a salué la participation active des APC au projet, notant le ralliement à la "Convention des maires" (CdM) de l'APC de Batna et l'inscription de la ratification de la CdM à l'ordre du jour des sessions des Assemblées populaires communales d'octobre et novembre pour les APC de Boumerdès et Sidi Bel Abbès.

Le Ministère de l'intérieur, tutelle des collectivités locales était représenté au comité de pilotage par M. Belkacem, Directeur général de la Direction générale des collectivités territoriales. A l'occasion du comité, le Ministère de l'intérieur a témoigné par sa présence active lors des débats des enjeux posés à l'Algérie par les questions du développement durable et de l'efficacité énergétique ; M. Belkacem a réaffirmé le rôle important des collectivités locales dans toute mise-en-œuvre de stratégies nationales comme de leurs potentialités de propositions d'actions.

Les débats fructueux ont été animés par M. Dali, point focal au sein de l'APRUE et M. Couté, expert principal Maghreb pour le projet CES-MED.

CES MED : Rappelons que le projet CES-MED a été engagé en Algérie en 2014 suite à la nomination de l'APRUE comme focal technique par les autorités algériennes et sur la base des critères discutés avec le projet CES-MED. Pour ce projet, les trois APC pilotes sélectionnées (Boumerdès, Batna et Sidi-Bel-Abbès) souhaitent s'engager dans la réalisation de Plan d'action en faveur des énergies durables (PAED) et bénéficier du soutien méthodologique et technique de l'UE et du "Centre commun de recherche" d'Ispra (un institut de recherche de l'UE sur les questions d'énergie dont les énergies durables).